

Investissement public, le gouvernement maintient la cadence

L'investissement public global pour l'année prochaine est évalué à 189 milliards de DH. Le gouvernement maintient ainsi son effort au même niveau qu'en 2015. L'investissement des établissements publics tomberait à 108 milliards, après les 115 milliards inscrits dans la loi de Finances 2015.

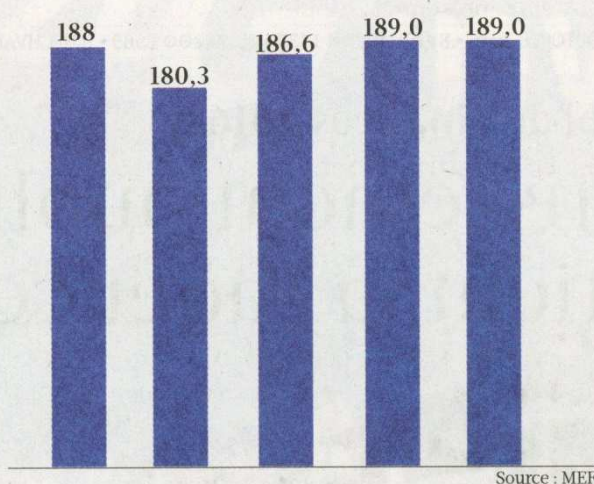
En 2016, le gouvernement n'aura pas la main plus ouverte qu'en 2015. L'effort d'investissement public sera maintenu au même niveau que cette année. Le projet de loi de Finances (PLF) 2016 prévoit ainsi 189 milliards de DH. Cette enveloppe couvre 67,5 milliards de DH pour le Budget général de l'État, les Comptes spéciaux du Trésor (CST) et les Services d'État gérés de manière autonome (SEGMA) et 108 milliards pour les Entreprises et établissements publics (EEP). Le reste (13,5 milliards) sera porté par les Collectivités territoriales. Les investissements des EEP vont baisser par rapport aux 115 milliards inscrits dans la loi de Finances 2015. L'année prochaine, ils couvriront principalement des secteurs comme l'énergie, les télécoms, l'habitat, l'agriculture, les phosphates et leurs dérivés, les autoroutes et les transports aérien, maritime et ferroviaire. Selon la Note sur la répartition régionale de l'investissement (document qui accompagne le PLF 2016), les EEP réalisent une part importante des investissements publics, soit en moyenne 64% entre les années 2011 et 2014. La répartition régionale des investissements du secteur des EEP pour 2016 fait ressortir une part 36,8% pour la région de Casablanca-Settat (contre 40% en 2014). Rabat-Salé-Kénitra arrive en deuxième position avec 26,4% (en hausse de 4,8 points), suivie de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima (10,4%) et Marrakech-Safi (6,1%) notamment.

Notons que le PLF 2016 évalue à 15 milliards de DH le montant des programmes d'investissement financés dans le cadre des comptes spéciaux du Trésor et non couverts par des transferts du Budget général. Cette enveloppe porte principalement sur le renforcement du réseau routier national, le soutien d'actions relevant des secteurs de l'agriculture, des eaux et forêts, de l'élevage, de l'audiovisuel, de l'habitat, de la justice, de la culture, des sports, de l'aide aux jeunes promoteurs et le financement de programmes socioéducatifs.

Hausse du taux de réalisation

La Note sur la répartition régionale de l'investissement renseigne aussi sur le taux de réalisation des investissements du budget général. Ce dernier «s'est nettement amélioré», selon le département des Finances, entre 2011 et 2014. Il est

Évolution du volume global des investissements publics (en MMDH)



Évolution du ratio des dépenses d'investissement public par rapport au PIB (en%)



passé de 64,6 à 68,59%. Soit une augmentation de près de 4 points. La même tendance a été enregistrée au niveau des entreprises et établissements publics. Le taux d'exécution correspondant est passé de 60% en 2011 à 64% en 2013.

Le ministère des Finances souligne aussi que l'amélioration de l'exécution de l'investissement public au niveau national s'est traduite à l'échelle régionale. Le taux moyen d'exécution par région est passé de 45% en 2011 à 48,3% en 2013. «Ces résultats renvoient à l'amélioration de la capacité de gestion des sous-ordonnateurs au niveau régional», explique-t-on dans le document accompagnant le PLF 2016. La région qui présente l'évolution la plus importante est celle de Gharb-Chrarda-Beni Hssen, dont le taux de réalisation est passé de 45% en 2011 à 67% en 2013. Elle est suivie par la région de Tadla-Azilal avec 41% en 2011 et 61% en 2013. ■

Youssef Boufous

Entre 2011 et 2014, le taux de réalisation des investissements du budget général est passé de 64,6 à 68,59%.